



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du préfet
Direction des sécurités
SIDPC**

Metz, le mercredi 24 juin 2026 à 17h

LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

SUR LE PASSAGE EN SITUATION « CANICULE EXTRÊME » DU PLAN CANICULE POUR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Suite au passage du département de Moselle en vigilance ROUGE « CANICULE EXTRÊME » par Météo France, à partir de jeudi 25 juin 2026 à 12h, le préfet de la Moselle a activé le niveau de « mobilisation maximale » du plan canicule départemental.

Le préfet réunit chaque jour les services de l'État afin de suivre la situation, faire le point sur les mesures prises et celles à envisager. Des recommandations spécifiques ont été transmises aux maires.

En lien avec la vigilance rouge et au regard du degré de sensibilité de la végétation, le préfet a décidé de déclencher le degré de danger sévère de l'arrêté cadre relatif au risque feux de forêt et de végétaux. Il implique notamment l'interdiction des feux dits « festifs » (type bûcher et feux de la Saint-Jean) et certains spectacles pyrotechniques, selon leurs caractéristiques.

Le préfet de la Moselle pourra être amené à prendre d'autres mesures restrictives particulières si nécessaire, qui seront transmises par communiqué de presse.

Prévisions météorologiques

L'épisode caniculaire qui a débuté le 19 juin s'est aggravé pour atteindre des valeurs inédites à cette période de l'année. Au cours des prochains jours, les températures minimales continueront d'augmenter pour atteindre des valeurs comprises entre 22°C et 25°C la nuit. En journée, les températures atteindront 38°C jeudi 25 juin, pour atteindre un pic vendredi 26 juin avec 39°C.

Recommandations

Les fortes chaleurs touchent l'ensemble de la population.

Il est fortement recommandé, même si l'on se sent en bonne forme, de :

- **boire régulièrement** de l'eau (1,5 l d'eau/jour), sans attendre d'avoir soif (consommer de l'eau sous forme solide et/ou des fruits, voire de l'eau gélifiée, en cas de difficultés à avaler les liquides ;
- **ne pas sortir** aux heures les plus chaudes de la journée ;
- ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage) ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- passer du temps dans un endroit frais ou climatisé (centre commercial, cinéma, musée)
- **ne pas consommer d'alcool**, et éviter les boissons fortement caféinées ou sucrées ;
- manger en quantité suffisante, même en l'absence de sensation de faim ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- éviter d'utiliser des appareils générant de la chaleur (four, ordinateur, sèche-cheveux), et baisser la lumière électrique ;
- porter des vêtements légers, amples et clairs sans oublier de se couvrir la tête quand on se trouve à l'extérieur ;
- faire preuve de vigilance avant toute **baignade en extérieur** : respecter les interdictions de baignade, entrer progressivement dans l'eau, éviter de se baigner après un repas copieux, ne pas consommer d'alcool avant et pendant la baignade, ne pas quitter des yeux les enfants qui se baignent.

En cas de voyage de longue durée – route, train et avion – chacun doit s'assurer de pouvoir se réhydrater régulièrement et surveiller les passagers les plus fragiles (personnes âgées et jeunes enfants).

Prendre soin de son entourage et des personnes fragiles

- **La chaleur expose rapidement les nourrissons et les jeunes enfants à une déshydratation qui peut être grave :**
 - garder les enfants dans une ambiance fraîche,
 - les faire boire et les hydrater régulièrement,
 - ne jamais les laisser seuls dans un endroit surchauffé, une pièce mal ventilée ou une voiture ;
- Proposer des boissons aux personnes dépendantes, même si elles n'en demandent pas ;
- **Appeler régulièrement ses voisins et/ou proches âgés et/ou handicapés pour prendre de leurs nouvelles.**

Penser aux animaux de compagnie

- s'assurer qu'ils ont de quoi boire et manger ;
- ne jamais les laisser dans une voiture ou dans un endroit surchauffé.

Adopter les bons comportements pour protéger les forêts et l'ensemble des espaces naturels

- ne pas faire de barbecue en zone boisée ou à proximité d'une zone boisée ;
- ne pas jeter de mégots par terre ;
- ne pas faire de travaux générateurs d'étincelles près des zones boisées et des cultures ;
- ne pas stocker de combustibles près des habitations.

Recommandations en cas d'urgence

En cas d'urgence, c'est-à-dire si l'on constate les symptômes suivants : grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête, **il importe :**

- ➔ de contacter immédiatement le SAMU en composant le **15** et
- ➔ dans l'attente des secours, d'agir rapidement et efficacement :
 - en transportant la personne à l'ombre ou dans un endroit frais
 - et en lui enlevant ses vêtements (1^{re} couche) en l'aspergeant d'eau fraîche et en l'éventant.

Pour plus de renseignements

- ✓ consulter le site :
<https://www.grand-est.ars.sante.fr>

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/canicule-fortes-chaleurs-adoptez-les-bons-reflexes>
- ✓ consulter la rubrique « Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé » sur le site :
<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante>
- ✓ appeler la plateforme téléphonique nationale :
« canicule info service » : 0 800 06 66 66 (de 9 h à 19 h, appel gratuit depuis un poste fixe en France)